

Domaine de formation : ELU0603 – Gestion animation d'équipe / de réunion

Référence interne : ELU0603-MD-CP0 Durée de la session : 7 heures Prérequis : Aucun prérequis

Les objectifs pédagogiques :

L'objectif de ce module est de permettre aux élus de :

- Prendre la mesure des dynamiques de groupe déployées usuellement au sein des réunions, ateliers et événements qu'ils organisent et mettent en œuvre leur collectivité.
- Connaître les différents formats pour la définition et l'animation des réunions, ateliers et événements.
- Choisir à bon escient les formats de réunions, ateliers et événements adaptés aux objectifs poursuivis et au contexte de la collectivité.

C'est dans la capacité à définir et mettre en œuvre des nouveaux formats de réunions, ateliers et événements que les collectivités et leurs élus feront la différence dans la prise en compte des besoins de leurs administrés et en particulier le déploiement du programme de la mandature.

Ainsi, à l'issue du séminaire les élus auront une vue d'ensemble des différents formats de réunions, ateliers et événements ainsi que les modalités pour les mettre en œuvre avec succès et atteindre les résultats attendus.

Précision !

Les élus inscrits à la formation bénéficieront de modèles de documents, d'outils pratiques ainsi que de plans d'action pour le déploiement des nouveaux formats de réunions, d'ateliers et d'événements dans leur collectivité.

Le Programme :

Identifier les dynamiques de groupe mises en œuvre au sein de la collectivité :

- Identification des pratiques courantes de travail en groupe au sein de la collectivité.
- Evaluation des pratiques de travail en groupe identifiées au regard des bonnes pratiques de la dynamique de groupe.
- Recommandations pour l'amélioration des pratiques de travail en groupe.

Connaître les différents formats pour la définition et l'animation des réunions, ateliers et événements réalisés :

- Présentation et illustration des formats de définition et d'animation pour les réunions.
- Présentation et illustration des formats de définition et d'animation pour les ateliers.
- Présentation et illustration des formats de définition et d'animation pour les événements.

Réussir à déployer aisément les nouveaux formats de réunions, ateliers et événements et l'atteinte des résultats attendus :

- Identification des conditions de faisabilité de la mise en œuvre des nouveaux formats de réunions, ateliers et événements dans la collectivité.
- Détermination des formats à retenir pour les différents types de réunion, atelier et événement de la collectivité.
- Elaboration des plans d'action avec intégration des conditions pour la réussite de leur déploiement.

Formateur : Monsieur Denis MEINGAN



Denis Meingan a travaillé pendant plus de 15 ans dans de grandes sociétés de conseil. Il a dirigé des missions sur des domaines différents en mettant en œuvre notamment des approches variées pour la réalisation de réunions, ateliers et événements sur différents sujets au sein de grands groupes internationaux comme des moyennes entreprises et des collectivités territoriales.

Il réalise fréquemment des séminaires de formation ainsi que des conférences au niveau international et fournit des contributions à de nombreuses revues de management ainsi que pour des ouvrages collectifs. Il est formateur depuis 2008 auprès des élus sur les problématiques de l'accompagnement au changement et de la gestion collaborative des projets ainsi que du travail en groupe,

Les points forts de la formation :

- Transfert d'une expérience et d'une conceptualisation basées sur plus d'une quinzaine d'années dans la réalisation de réunions, ateliers et événements en utilisant de nouveaux formats (Cover Story, Anti-problème, Co-Développement, Six Chapeaux, SpeedBoat, Dur/Flou/Mou, Qui/Quoi/Quand, Appreciative Inquiry, Forum Ouvert, World Café, Real Time Strategic Change, Idealized Design...)
- Connaissance pratique des collectivités territoriales acquise par la réalisation de missions de conseil et de formations intra ou inter-entreprises.

Modalités pédagogiques :

- Exposé avec fourniture d'apports conceptuels et illustration par des cas concrets.
- Présentation simple des approches ainsi que des démarches à utiliser avec mise en pratique grâce à des ateliers appliqués aux collectivités des participants.
- Facilitation de l'échange d'expériences entre les participations.
- Mise à disposition de modèles de documents et d'outils pratiques.

Les résultats attendus :

- Capacité à définir et faciliter des réunions, ateliers et événements avec des nouveaux formats.
- Construction et validation de la compétence à travers les différents ateliers.

Public :

Elus,
collaborateurs d'élus,
cadres administratifs,
agents de la collectivité.

Format :

En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité
En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme
A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Denis MEINGAN

Financement et coût :

Pour les intras, nous consulter pour devis
 Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .

Evaluation des acquis :

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Accessibilité et référent handicap :

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

Nombre maximum de participants par session de formation : 15 personnes.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

Résultats en 2021 et 2022 : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)